

ENFANTS ET DANGERS AU DOMICILE



Un enfant laissé seul sans surveillance est un enfant en danger et c'est encore plus vrai dans votre lieu de résidence. En couplant des réflexes simples, de la vigilance et du matériel adapté, il est facile de prévenir ces accidents. Les accidents domestiques les plus courants concernent les étouffements, les noyades, les chutes, les brûlures ou encore les électrisations.

Quelques chiffres* sur les accidents domestiques :

- ✓ Cela nous concerne tous, **90% des parents** déclarent avoir déjà eu un comportement à risque en présence de leur enfant au domicile.
- ✓ **7000 enfants décèdent par an** à cause d'un accident domestique, c'est la 1^{ère} cause de mortalité en France chez les 1-14 ans.
- ✓ **Plus de 3 millions de blessés** par an dont la moitié passent par les urgences.
- ✓ **Plus de 150 000 enfants** sont hospitalisés pour suivre les blessures engendrées par ces accidents.

Source : Santé Publique France - Baromètre santé 2010 de l'Inpes.

Nous vous conseillons plusieurs mesures afin de limiter ces risques :

- ✓ **Les médicaments et produits toxiques** doivent être rangés hors de portée des enfants idéalement dans une armoire fermée à clef.
- ✓ **Tous les objets** pouvant provoquer un étouffement doivent être aussi cachés : aliments type olives et cacahuètes, pièces de monnaie, piles, stylos (capuchons à risques), barrettes pour cheveux etc.
- ✓ **Eloigner les poignées des casseroles et poêles** du bord des plaques de cuissons.
- ✓ **Sensibilisez vos enfants** plus âgés aux jeux dangereux qui peuvent leur être proposés à l'école ou chez des « copains ».



- ✓ **Evitez les tapis** ou autres objets risquant de provoquer une chute à chaque départ d'escalier et sur les marches.
- ✓ **Ne placez jamais de meubles** ou d'objets sous vos fenêtres ou sur le balcon : votre enfant peut grimper dessus.
- ✓ **Bloquez l'ouverture des fenêtres** et portes par des systèmes de sécurité et veillez à ce que votre enfant ne puisse pas escalader ou passer à travers les barreaux des balcons.
- ✓ **Ne laissez pas d'installations électriques** à portée de leurs mains (rallonges, prises, lampes de chevets, portables dans la salle de bains etc.).

Pour aller plus loin

- ▲ **Ne laissez jamais un enfant seul** même pour quelques instants.
- ▲ **Effectuer a minima une initiation aux premiers secours** pour enfants et nourrissons (les sapeurs-pompiers ou associations spécialisées sauront vous conseiller).



Cette liste est non exhaustive et communiquée à titre indicatif.

Pour en savoir plus sur le Groupe Prévention : www.groupeprevention.fr
Vous souhaitez recevoir des informations de prévention des risques du quotidien gratuitement, écrivez à contact@groupeprevention.fr



Ne pas jeter sur la voie publique.